Fiche projet - Électrification en énergie renouvelable des écoles du village de Tanghin



Informations générales

PROJET EN COURS

Date de début : janvier 2021
Date de fin : décembre 2022
Localité : Tanghin au Burkina Faso

Zones d'intervention : Afrique de l'Ouest
Pays d'intervention : Burkina Faso

Budget : 111 000€
Financeurs régionaux : Conseil régional Centre Val de Loire
Financeurs nationaux : --
Autres financeurs : Syndicat électricité de Loir et Cher, Centre communale d'action sociale

Secteurs d'intervention : Énergie, Enseignement - Formation
Objectifs de Développement Durable





Porteur du projet

Électriciens Sans Frontières-Délégation Centre

Type de structure : ASSOCIATIONS, Antenne d'association nationale
Pays d'intervention : Bénin, Burkina Faso, Laos, Népal, Sénégal, Togo

Adresse : 16 rue de la Saulas, 41000 Blois
Représentant : M. Bruno Demeurant

Contexte

Au regard du contexte sécuritaire actuel au Burkina Faso, le projet sera réalisé en « faire faire » par une entreprise locale certifiée par Électriciens sans frontières.

Publics concernés

Enfants et famille

Partenaires locaux

L’association Chambord-Tanghin.

Objectifs du projet

Afin d’améliorer les conditions d’étude des élèves du village de Tanghin, Électriciens sans frontières région Centre Val de Loire a pour objectif d’électrifier en énergie renouvelable 7 écoles, un collège et un lycée.

Pour que les enfants puissent également travailler le soir dans leurs concessions mais également que les familles puissent disposer d’un éclairage personnalisé, Électriciens sans frontières met en place un dispositif de lampes individuelles solaires dont les batteries sont rechargeables dans les écoles via un centre de recharge.

Résultats

Ce dispositif permet à la fois aux enfants d’aller à l’école dans des conditions plus favorables, de recharger les lampes durant le temps scolaire mais également de créer une activité génératrice de revenus pour garantir la pérennisation du projet. Le dispositif technique retenu permet également de recharger les téléphones portables directement tout en privilégiant l’éclairage. Le montant de la location des lampes couvre l’ensemble des frais inhérents au projet et permet également le développement du projet par les populations tout en créant des emplois pérennes.